



Classement des entreprises de l'électronique

D'Apple à Huawei : les bénéfiques passent avant le droit du travail

Lausanne, 21 novembre 2017. Des étudiants exploités, des heures supplémentaires non-rémunérées et des salaires insuffisants pour en vivre : dans l'industrie des téléphones mobiles et des ordinateurs, le droit du travail reste un point sensible, notamment chez HTC et chez Huawei, le nouveau géant du secteur. Il reste encore à ces derniers du pain sur la planche. C'est ce qui ressort du troisième classement que publient *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* concernant les dix entreprises de l'électronique avec les parts de marché les plus importantes en Suisse. Les organisations de développement exhortent les universités suisses à n'acheter que des appareils électroniques produits de manière responsable et à adhérer à l'organisation Electronics Watch.

Début novembre, le lancement de l'iPhone X a de nouveau fait des vagues devant de nombreux Apple Stores, pour le plus grand bonheur de la multinationale américaine et de sa direction. Une décennie après l'avènement des smartphones, les personnes ayant elles-mêmes œuvré à la fabrication de l'appareil électronique le plus rentable au monde n'ont guère de raison de se réjouir car chez les fournisseurs chinois d'Apple, les droits des travailleurs et travailleuses sont régulièrement foulés au pied. Selon les recherches effectuées par SACOM, un partenaire local de *Pain pour le prochain*, ces ouvriers doivent effectuer de 80 à 90 heures supplémentaires par mois afin de gagner de quoi vivre. Par ailleurs, sous couvert de stage, des jeunes étudiants des filières professionnelles continuent d'être employés comme main d'œuvre bon marché. Ce qui est problématique, c'est que les grandes marques rejettent la faute de ces situations abusives sur leurs fournisseurs alors même que ce sont elles qui leur dictent les prix et les délais de livraison.

Le classement des entreprises de l'électronique publié ce jour par *Action de Carême* et par *Pain pour le prochain* vient confirmer les conclusions de SACOM selon lesquelles il reste beaucoup à faire en matière de droit du travail. Bien qu'Apple et HP fassent globalement bonne figure, force est de constater que ces deux entreprises ont reculé sur cette question depuis 2014. Dell et les marques en milieu de tableau, soit Acer, Sony et Samsung, ont, quant à elles, regagné du terrain. En fond de tableau, on trouve HTC et Huawei, le deuxième producteur de téléphones mobiles au monde, qui met en œuvre une stratégie de croissance agressive en Suisse comme ailleurs. Chez ces deux sociétés, nous déplorons un cruel manque de transparence puisqu'elle se terrent dans le silence dès lors qu'il s'agit de leurs sous-traitants et des conditions de production.

Des progrès sur les minerais des conflits

Une lueur d'espoir apparaît toutefois à l'horizon, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en minerais des conflits, comme le coltan ou le cobalt. Une telle évolution s'explique surtout par la législation américaine et européenne, démontrant une fois encore qu'en matière de responsabilité sociale d'entreprise les multinationales ne progressent que lorsque la réglementation les y oblige. Des avancées ont également été constatées sur les questions environnementales. C'est ainsi que les sociétés en tête de peloton que sont Apple, HP et Dell se sont enfin attaquées aux produits polluants utilisés en cours de fabrication. En milieu de classement, en revanche, Lenovo, Acer, Asus, Samsung et Sony ont beau se montrer conscientes du problème, elles ne font rien de concret pour y remédier. Lanternes rouges du tableau, HTC et Huawei, elles, se moquent éperdument des répercussions que peuvent avoir ces agents toxiques.

Le classement de *Pain pour le prochain* et d'*Action de Carême* a pour but de servir de boussole pour guider les consommateurs et les consommatrices dans leurs achats d'appareils électroniques. Par ailleurs, nous lançons un appel public aux universités suisses pour les encourager à adhérer à Electronics Watch, une organisation qui aide les responsables d'achats des administrations publiques à rendre des comptes en matière de protection du droit du travail tout le long de la chaîne logistique dans l'industrie électronique. Cet objectif est également mis en avant par une série de manifestations dans le cadre d'une tournée des campus organisée en collaboration avec l'organisation étudiante AIESEC.

Classement, fiches d'information et appel public : www.classement-IT.ch

Renseignements et demandes d'entretien :

Daniel Tillmanns, responsable médias, tillmanns@bfa-ppp.ch, 021 614 77 16

Karin Mader, responsable droits humains dans le secteur électronique, mader@bfa-ppp.ch, 031 380 65 82